Nations Unies S/PV.4147



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4147e séance

Jeudi, 25 mai 2000, à 15 h 30
New York

Président :	Wang Yingfan	(Chine)
Membres :	Argentine	M. Mársico
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Vamos-Goldman
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Teixeira da Silva
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Mohammad Kamal
	Mali	M. Keita
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

00-44997 (F)

La séance est ouverte à 15 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité accepte, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, d'inviter M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

Au cours de cette séance, le Conseil va entendre un exposé de M. Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix. Je lui donne la parole.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Comme le Conseil me l'a demandé, mon exposé portera sur les derniers événements survenus au Timor oriental depuis que nous avons examiné cette question lors de la séance d'information tenue le 27 avril dernier. Je parlerai brièvement de l'évolution de la situation politique, de la sécurité, des questions économiques, de la gouvernance et de l'administration publique, ainsi que de la situation des réfugiés.

En ce qui concerne la situation politique, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a poursuivi ses efforts en vue de normaliser les relations entre l'Indonésie et le Timor oriental. Une nouvelle série de pourparlers a commencé à Jogjakarta, Indonésie, lundi dernier et s'est terminée aujourd'hui. Ces pourparlers ont notamment porté sur les mécanismes permettant de régler les réclamations concernant les éléments d'actif et de passif, le transfert des archives civiles et administratives au Timor oriental, le règlement des obligations concernant les pensions des anciens fonctionnaires du Timor oriental, la création d'une commission commune des frontières et surtout, l'application de l'engagement commun qui a été pris pour garantir un accès sans entrave entre l'enclave d'Oecussi et le reste du Timor oriental. Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, doit se rendre à Jakarta le 29 mai pour tenir de nouvelles discussions de haut niveau avec le Gouvernement indonésien. Je voudrais également signaler que la visite de M. Xanana Gusmão à Jakarta le 28 avril dernier a été couronnée de succès.

Pour ce qui est du Timor oriental, on a observé une reprise de l'activité politique. Les partis politiques ont ouvert des bureaux et organisé des réunions dans les districts. Le Fretilin, parti indépendantiste de longue date, a tenu une série de conférences régionales qui ont abouti à la conférence nationale du parti tenue du 15 au 20 mai et à laquelle ont participé quelque 1 250 délégués. Ce congrès a notamment porté sur la nécessité de renoncer aux querelles politiques du passé pour adopter des pratiques démocratiques et le pluralisme.

L'ATNUTO a intensifié ses consultations avec les Timorais de l'Est sur toutes les questions politiques importantes ayant trait à l'administration provisoire. Le Conseil consultatif national s'est réuni à cinq reprises. Outre l'adoption d'une réglementation interdisant l'abattage illégal des arbres et un amendement au règlement existant en ce qui concerne l'appareil judiciaire, le Conseil a collaboré étroitement avec l'ATNUTO pour préparer la conférence des donateurs de Lisbonne en participant à ses sessions officielles et lors des trois séminaires conjoints ATNUTO/Banque mondiale. L'objet principal de cette collaboration était la préparation d'un budget pour la période allant de juillet 2000 à juin 2001. Comme les membres du Conseil le savent, la conférence de Lisbonne doit se tenir du 21 au 23 juin prochain.

Afin d'élargir le débat public sur les questions clefs de politique générale, des auditions publiques ont été instaurées sous l'égide du Conseil consultatif national. La première audition, consacrée à la fiscalité, s'est tenue le 17 mai et a réuni les membres du monde des affaires, des organisations non gouvernementales et des fonctionnaires de l'ATNUTO.

La situation générale en matière de sécurité est restée stable au cours du dernier mois. Les activités des milices le long de la frontière avec le Timor occidental ont connu un déclin. Le déploiement d'un bataillon indonésien supplémentaire à la frontière, et la mise en oeuvre du Mémorandum d'accord de coordination tac-

tique entre les forces armées indonésiennes (TNI) et l'ATNUTO ont eu un effet bénéfique et positif.

Le mois dernier, j'ai dit que l'ATNUTO était en train de passer en revue la puissance de sa composante militaire. Elle a maintenant commencé à réduire ses troupes de 500 personnes, qui seront retirées du secteur oriental. La situation dans ce secteur est calme et stable depuis le début. Cette réduction sera achevée d'ici à octobre grâce aux rotations de troupes prévues ainsi qu'à la réduction des effectifs du Groupe de la Force logistique, qui sera réduit à un escadron. Certaines de ses tâches seront effectuées par une entreprise extérieure. À la suite de ces réductions, l'effectif actuel des troupes de l'ATNUTO déployées au Timor oriental, qui est de 8 396, sera ramené à 7 896 d'ici à octobre.

Les Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) sont demeurées cantonnées à Aileu. Certains membres du personnel des FALINTIL étaient attachés au siège du secteur militaire de l'ATNUTO, où ils aidaient à faciliter les contacts avec la population est-timoraise. D'autres ont commencé à quitter le cantonnement d'Aileu pour chercher un emploi. Afin d'améliorer les conditions de vie à Aileu, des secours ont été fournis aux groupes vulnérables qui s'y trouvent.

L'ordre public est demeuré préoccupant au Timor oriental. La criminalité reste élevée, et il faut déployer des efforts considérables pour contenir les velléités de certains Timorais de l'Est de recourir à la violence. Au cours du mois écoulé, il ne s'est heureusement produit qu'un seul incident. Le 30 avril, un accrochage entre des groupes de jeunes lors d'une manifestation sportive à Dili, s'est étendu jusqu'au marché central proche et s'est poursuivi sporadiquement pendant quelques heures, se soldant par quatre blessés et 18 arrestations. À la suite de cet incident, la police de l'ATNUTO a été autorisée à porter des armes de petit calibre.

Deux prisons ont été ouvertes à Becora et Gleno. Ceci a considérablement facilité le travail de la police et de l'appareil judiciaire. Des projets sont en cours pour remettre en état deux prisons à Baucau et Manatuto. Le système judiciaire a commencé à fonctionner, et les premières audiences publiques ont eu lieu du 11 au 15 mai.

Conformément au Mémorandum d'accord du 7 avril sur la coopération dans le domaine judiciaire et juridique et en matière de droits de l'homme, le Procureur général de l'Indonésie a demandé qu'une documentation soit préparée par l'ATNUTO pour cinq affaires pénales ayant trait aux incidents violents de l'année dernière. L'ATNUTO est en contact avec des fonctionnaires indonésiens pour élaborer les modalités nécessaires pour que les renseignements demandés soient disponibles.

Les enquêtes menées par l'ATNUTO sur les actes de violence de 1999 se sont poursuivies. À Oecussi, on a procédé à l'exhumation de 20 corps de personnes tuées lors du massacre perpétré à Passabe le 8 septembre 1999. L'ATNUTO a également continué de surveiller la situation en matière des droits de l'homme au Timor oriental, en mettant l'accent sur les incidents qui ont donné lieu à des manoeuvres d'intimidation et au harcèlement à l'égard des minorités ethniques et religieuses.

S'agissant des questions économiques, le nombre d'entreprises privées enregistrées, aussi bien étrangères que timoraises, est passé de 1 200 le mois dernier à plus de 2 000 aujourd'hui, ce qui crée de nouvelles possibilités d'emploi dans le secteur privé. Des prêts du secteur privé sont également accordés à de petites entreprises en cours de création grâce à un projet financé par la Banque mondiale.

On a continué de mettre en place les Projets à effet rapide de l'ATNUTO. À ce jour, 4 473 personnes ont trouvé un emploi grâce à ces projets qui sont en place dans différentes régions du Timor oriental. Quatorze mille six cent six personnes supplémentaires sont employées dans le cadre du Projet d'emploi temporaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international, qui a injecté quelque 3,3 millions de dollars dans l'économie locale. L'Agence japonaise de coopération internationale a aussi employé plus de 11 000 personnes à titre temporaire dans le cadre de plusieurs projets de reconstruction, notamment la remise en état des routes, pour un coût estimatif de 9,8 millions de dollars.

Le réseau routier du Timor oriental, qui était déjà en mauvais en état à la suite de nombreuses années de négligence et d'utilisation intensive, s'est considérablement détérioré à la suite d'une saison des pluies exceptionnellement longue. Les inondations récentes ont fait que plusieurs grandes artères ont été coupées, isolant temporairement certains centres de district et entravant l'activité de l'ATNUTO dans tous les secteurs. Los Palos, Viqueque et Suai ont été les plus durement frappés. Des ressources importantes seront nécessaires

pour remettre en état les routes dès le début de la saison sèche.

En ce qui concerne la gouvernance et l'administration publique, l'autorité fiscale centrale a commencé à fonctionner pleinement avec la nomination du chef et du chef adjoint de cette autorité, le 17 mai. Les opérations de douane et d'immigration ont commencé à la frontière occidentale à la suite de l'ouverture d'un poste frontalier à Batugade. À ce jour, on a perçu 1 059 000 dollars en droits de douane et de taxes sur la vente. C'est un début modeste, mais un début tout de même.

Les locaux de la fonction publique ont été inaugurés le 8 mai, et ils serviront de siège à l'académie de la fonction publique au Timor oriental. L'académie sera l'organisation de supervision de tous les efforts pour assurer la formation des fonctionnaires, y compris pour dispenser des cours aux chômeurs. Le nombre des fonctionnaires n'a cessé d'augmenter, et est actuellement de 4 500 personnes, y compris 2 050 enseignants.

Le nombre d'étudiants inscrits dans les écoles a également augmenté de plus 23 000, pour atteindre plus de 163 000 étudiants.

Des services sanitaires provisoires ont été pleinement mis sur pied, dont le personnel compte actuellement 29 professionnels de la santé du Timor oriental, 13 agents de la santé de district et 7 personnels internationaux. Le premier bureau du service postal du Timor oriental a ouvert ses portes à Dili le 29 avril, et un bureau a été ouvert le lendemain à Baucau.

En ce qui concerne les réfugiés du Timor oriental, 1 000 réfugiés supplémentaires seulement sont retournés au Timor oriental durant le mois qui vient de s'écouler. Ainsi le nombre total des personnes rapatriées est légèrement supérieur à 161 000.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime qu'il y a encore quelque 90 000 réfugiés, principalement au Timor occidental. À cet égard, il faut dire que les autorités indonésiennes estiment qu'il y a environ 125 000 réfugiés au Timor occidental. Le recensement, que j'ai mentionné le mois dernier et qui devait être effectué par le HCR, a été quelque peu retardé, mais il a maintenant commencé. Nous en présenterons les résultats au Conseil en temps voulu.

Les milices dans les camps ont continué leur campagne de désinformation sur les conditions qui règnent au Timor oriental.

Comme je l'ai déjà dit, le Timor oriental a connu des inondations graves, surtout à Suai, Viqueque et Los Palos. Toutefois, comme les membres du Conseil le savent, la situation au Timor occidental à la suite des inondations est bien pire encore. Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées et 126 personnes ont perdu la vie – principalement des femmes et des enfants. Environ la moitié des victimes de ces inondations au Timor occidental ont été des Timorais de l'Est qui vivent dans des camps de réfugiés situés au-dessous du niveau de la mer.

Pour terminer, comme j'ai essayé de le montrer dans cet exposé, l'ATNUTO a continué au cours du mois écoulé à progresser dans la mise en oeuvre de son mandat, en particulier dans le domaine des institutions, du renforcement des capacités et de la prestation des services gouvernementaux. Les progrès ne sont peut-être pas aussi rapides que nous-mêmes ou les Timorais de l'Est l'aurions souhaité, mais ce sont des progrès constants, et nous croyons que leur rythme s'accélérera dans les semaines et les mois à venir.

L'ATNUTO a également continué d'élargir ses mécanismes de consultation avec les Timorais de l'Est afin de leur permettre de mieux comprendre les défis à relever et de les associer le plus possible au processus de prise de décisions, pour qu'ils puissent se préparer à l'indépendance qui est, bien sûr, l'objectif ultime de l'ATNUTO.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Annabi de son exposé complet. Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, vous avez dirigé le Conseil durant ce mois avec beaucoup de sagesse et je ne peux que reprendre les paroles tout à fait appropriées de remerciements que vous avez adressées au Sous-Secrétaire général, M. Annabi. Son exposé s'est avéré extrêmement utile et complet. Il met en lumière l'ampleur des difficultés auxquelles l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) doit faire face. Il s'agit vraiment d'une mission extraordinaire, puisqu'il lui faut créer une infrastructure à partir de rien et préparer un territoire pour l'indépendance avec très peu de moyens au dé-

part. Il montre également l'ingéniosité avec laquelle ces défis sont relevés et les progrès qui sont accomplis.

Je voudrais commencer pratiquement dans l'ordre inverse de celui choisi par M. Annabi et aborder d'abord la question des réfugiés. Je trouve intéressant de noter que le nombre de retours de réfugiés au cours du mois passé, depuis le dernier exposé devant le Conseil, a baissé jusqu'à environ 1 000 personnes. Nous pensons qu'il est maintenant temps de déterminer combien de personnes demeurent dans les camps de réfugiés au Timor occidental et nous sommes heureux que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) procède actuellement à un recensement. Il est évidemment très important que les réfugiés qui restent soient inscrits rapidement, entre autres en raison des activités des milices et aussi parce qu'il est très important de connaître les raisons pour lesquelles ils ne sont toujours pas rentrés au Timor oriental. Le recensement sera un outil utile pour nous aider à créer les conditions qui leur permettraient de rentrer chez eux. Nous espérons que le HCR et le Gouvernement indonésien seront rapidement en mesure de résoudre certaines questions, comme le versement des pensions, qui empêchent actuellement beaucoup de réfugiés de rentrer chez eux. Ceux qui souhaitent rentrer devraient pouvoir le faire rapidement et en toute sécurité.

C'est pourquoi, nous sommes particulièrement préoccupés par les conséquences des récentes inondations au Timor occidental. Nous nous félicitons que l'ATNUTO ait pu fournir une assistance aux autorités indonésiennes dans certaines régions, pour faire face aux inondations, mais il est particulièrement préoccupant qu'un aussi grand nombre de ceux qui ont perdu la vie ou ont été déplacés sont des réfugiés du Timor oriental. Nous appuyons pleinement l'ATNUTO dans ses efforts pour continuer d'apporter une assistance. Je crois que nous devrions tous réfléchir très sérieusement à ce que nous pourrions faire concernant ces pauvres gens qui ont effectivement dû subir un double coup – leur déplacement du Timor oriental et maintenant une catastrophe naturelle. Ce que j'ai dit plus tôt sur la nécessité du retour des réfugiés s'applique doublement à ces gens qui se retrouvent victimes des inondations au Timor occidental.

Je voudrais maintenant aborder la question des ressources. C'est presque une lapalissade de dire que l'ATNUTO ne peut être pleinement efficace que si elle dispose des ressources appropriées. Nous continuons d'être quelque peu préoccupés par le fait que les travaux de la Mission sont ralentis par un manque de fonds sur le terrain. Il serait utile que M. Annabi nous indique la situation actuelle concernant les dépenses du Fonds d'affectation des Nations Unies. Selon nos informations, bien que quelque 20 millions de dollars aient été offerts, une très petite portion de ce montant a été dépensée jusqu'à maintenant. Nous devons également faire en sorte que les décaissements provenant du fonds d'affectation de la Banque mondiale soient effectués rapidement. Nous espérons que l'ATNUTO, le Secrétariat et les autres personnes concernées pourront identifier les obstacles aux décaissements, et nous serions tout à fait prêts à examiner ce qui pourrait être fait pour rationaliser les procédures afin que plus d'argent puisse être dépensé plus rapidement.

S'il serait exagéré de parler d'une bureaucratie démesurée, je dois dire que récemment sur le terrain, on a eu le sentiment que les obstacles bureaucratiques qui empêchent de faire avancer les choses sont à la hausse plutôt qu'à la baisse. Évidemment, bon nombre de ces procédures n'entrent pas dans le cadre des responsabilités du Conseil, mais nous sommes prêts, quant à nous, à faire notre possible pour aider à éliminer ces obstacles tout en conservant un contrôle suffisant sur les dépenses.

En outre, il serait utile de savoir si quelque chose d'autre peut être fait pour s'assurer que l'ATNUTO dispose des experts dont elle a besoin pour faire certaines choses qui doivent être faites en créant une infrastructure, en mettant en face des capacités gouvernementales, etc. En tant que membre d'un service diplomatique connu pour sa dépendance à l'égard des généralistes, je dois dire qu'ils sont compétents mais il y a des limites aux compétences d'un généraliste face à des questions spécialisées où les connaissances d'un expert sont manifestement requises et nécessaires. Il est particulièrement important d'essayer de réaliser des progrès tant sur les financements que sur les capacités avant la prochaine conférence des donateurs à Lisbonne. Je sais que nous sommes tous autour de cette table conscients de l'importance de cette conférence.

Je me réjouis également de ce qui a été dit par le Secrétariat concernant leur vision à plus long terme pour ce qui est de leur présence au Timor oriental. Lors de son dernier exposé ici, M. Annabi a mentionné plusieurs objectifs intermédiaires qui devront être atteints avant de parvenir à la pleine indépendance. À l'époque, j'avais déclaré qu'il nous fallait maintenir un équilibre délicat entre pousser trop fort et ne pas pousser assez

fort. Je ne suis pas sûr que « pousser » est le verbe que je devrais utiliser mais ce qui est important c'est que le Timor oriental se rapprochant de l'indépendance, il devrait avoir les capacités nécessaires pour assumer l'indépendance dans tous les domaines : la gouvernance, les services du Gouvernement, les institutions responsables de la sécurité, la démocratie et tout ensemble de choses.

Je pense que le travail déjà effectué par le Secrétariat pour tenter de prévoir une stratégie de sortie - si l'on passe l'expression - est positif. Mais il faut aussi qu'il y ait une sorte de calendrier pour que la mission puisse achever ce qu'elle veut faire correctement et dans les délais. Il serait bon que l'on puisse avoir des commentaires de M. Annabi au sujet de la forme que prendra l'ATNUTO à l'avenir et du rôle que l'ONU jouera au Timor oriental après le départ de l'ATNUTO.

Je souhaite terminer mon intervention maintenant de la même façon que la dernière fois. Rien de ce que j'ai dit ne doit être considéré comme une critique. Je tiens à rendre hommage au travail remarquable réalisé par l'ATNUTO sur le terrain et ceux qui l'appuient ici au Siège, à New York. Ils méritent d'être félicités et remerciés.

Mme Soderberg (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais une fois de plus féliciter le Sous-secrétaire général, M. Annabi, ses collaborateurs, M. Sergio Vieira de Mello, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le travail extraordinaire qu'ils réalisent dans des circonstances difficiles au Timor oriental. C'est l'un des grands défis que l'ONU essaie de relever et d'après tous ce que nous savons, ils font un travail extraordinaire dans des conditions difficiles. Nous leur rendons donc une fois encore hommage.

Si l'on considère la nature de la discussion d'aujourd'hui, je crois que le contraste est frappant avec ce qui s'est passé ici, il y a à peine quelques mois. Souvent, la tâche des Nations Unies consiste à donner aux peuples du monde ce que le Président des États-Unis a appelé la possibilité de vivre le miracle tranquille d'une vie normale, affirmation que d'aucuns refusent d'admettre. Il est vrai que ces derniers mois, et pendant les mois difficiles de l'été dernier, avant et après le référendum et lorsque les troubles ont éclaté, nous avons eu à faire face à des crises dans des situations où il s'agissait de sauver des vies, au problème des milices et de leurs manoeuvres d'intimidation et à tous les problèmes qui découlaient des difficultés de l'automne dernier. Néanmoins, aujourd'hui, on revient aux tâches plus normales, comment reconstruire un pays, comment obtenir l'aide de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, comment y attirer des investisseurs, comment intégrer l'économie du Timor oriental dans les réseaux commerciaux et les systèmes économiques normaux. Le simple fait que nous ayons changé de rhétorique est un effort essentiellement dû aux Timorais de l'Est qui rassemblent leurs forces et tentent d'aller de l'avant après des décennies très difficiles. Je pense que les Nations Unies travaillent main dans la main avec eux pour tenter de faire avancer les choses d'une façon que nous ne pouvons que saluer.

Le prix Nobel de la paix José Ramos Horta, qui a oeuvré au nom du peuple du Timor oriental, est ici aux États-Unis. Nous avons eu l'honneur de lui parler ce matin et j'ai été frappé par la nature de cette conversation : parler des fonctions ordinaires d'un gouvernement et non plus d'un peuple en crise. Il mérite d'être félicité pour avoir fait avancer la situation. Plus la communauté internationale et les Nations Unies peuvent faire pour s'assurer que la situation au Timor oriental avance sur cette voie le plus rapidement possible, plus cela aidera le peuple du Timor oriental à reconstruire sa société.

Je crois que l'Administration de transition des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a réalisé des progrès importants pour établir les éléments d'une administration publique. De toute évidence, il y a eu des retards très agaçants dans la mise en œuvre des projets de l'ATNUTO et du Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale et dans le déploiement des spécialistes sur le terrain. Le 27 avril, le Sous-secrétaire général, M. Annabi, lors de son exposé, a parlé des efforts que déployait notre propre Gouvernement par le biais de l'Agence internationale pour le développement. Nous avons essayé de créer des programmes d'aide bilatérale en attendant l'application des programmes de création d'emplois de l'ONU et de la Banque mondiale. J'encourage les autres gouvernements à envisager dans quelle mesure ils pourraient apporter leur aide. Comme l'a déclaré l'Ambassadeur Eldon la conférence de la Banque mondiale de Lisbonne, le mois prochain, et la conférence des donateurs seront des jalons importants pour l'examen de ces questions et pour essayer de dégager des ressources importantes qui sont plus que nécessaires.

Lors d’exposés précédents, nous avons exprimé assez franchement nos préoccupations à l’égard de la situation en matière de sécurité sur le terrain due aux agissements des milices et le fait que le Gouvernement indonésien n’ait pas pu maîtriser certaines d’entre elles. Je pense qu’il faut reconnaître que les Forces armées indonésiennes (TNI) ont depuis fait des efforts pour mettre fin à leur coopération avec les milices. Il reste cependant clair que cette situation doit être réglée rapidement et que les milices doivent être démantelées rapidement. Il faut rappeler que des progrès ont été réalisés, et nous nous en félicitons. Nous aimerions que ces progrès puissent être renforcés et deviennent une caractéristique permanente. Tout retour à la situation précédente serait manifestement préoccupant pour le Conseil de sécurité. Cela étant, il y a encore des milices sur le terrain, nous devons donc continuer à suivre la situation sur le terrain pour qu’elle ne devienne pas une menace qui poserait beaucoup de difficultés à nombre d’entre nous.

Le Conseil de sécurité a agi rapidement pour que l’ATNUTO puisse apporter son aide à la suite des inondations qui ont frappé le Timor occidental et je crois que notre action là-bas a été un modèle d’aide pour la coopération internationale dans une situation humanitaire, aide qui a permis à de nombreuses familles de réfugiés de prendre la décision de rentrer chez elles.

J’estime que la décision d envoyer ces hélicoptères de l ATNUTO a permis à l ATNUTO d’aider tout le peuple timorais. Elle nous a aussi permis d’oeuvrer en proche collaboration avec l’Indonésie. Cette coopération avec l’Indonésie facilitera le renforcement des liens et de la coopération. Je tiens également à féliciter le Secrétaire général d’avoir prié M. Vieira de Mello de se rendre à Fidji pour transmettre nos vives préoccupations en ce qui concerne la situation. C’est une situation que nous suivons de très près bien entendu. Nous avons demandé la libération immédiate des otages et nous lançons un appel au peuple fidjien pour qu’il règle cette crise de façon pacifique et conformément à la constitution fidjienne.

En ce qui concerne la police civile, je crois qu’elle doit disposer au Timor oriental des moyens nécessaires pour s’acquitter comme il convient de ses responsabilités. Dans certaines régions, y compris à Dili et dans les districts de l’ouest, la police civile est actuellement armée et nous pensons toujours qu il faudrait envisager qu’elle le soit sur tout le territoire du Timor oriental. Je sais que les Nations Unies discutent actuellement de cette question et je pense qu’il est important de suivre une ligne de conduite constante dans tout le territoire, en particulier dans les régions où des besoins spécifiques existent sur le terrain.

L ATNUTO est en train de créer un appareil judiciaire qui fonctionne et nous suivons cette question avec un intérêt particulier. Je ferai allusion à une anecdote précise pour prouver à quel point les choses ont avancé. Il y a maintenant un nouveau système judiciaire au Timor oriental et un juge formé récemment qui préside une audience concernant la légalité de maintenir en détention un membre des Falintil accusé d avoir tué un milicien, le 22 septembre. Cinquante personnes ont assisté à cette audience, dont des journalistes locaux et internationaux et des parents de l accusé. Pour nous, il s agissait d une fonction judiciaire normale qui se déroulerait dans toute situation normale. Mais José Ramos Horta a noté que c était la première fois depuis près de 500 ans qu’un juge est-timorais présidait dans une salle d audience est-timoraise. Je crois que cette histoire montre à quel point les gens ont pu influer sur le cours des choses au Timor oriental et l ONU doit être fière à juste titre de ses réalisations.

Pour terminer, je souhaite ajouter que la population du Timor oriental examine à présent avec la communauté internationale, la Banque mondiale et d’éventuels investisseurs les moyens de développer le pays. Il appartient à la communauté internationale de poursuivre son engagement au Timor oriental – ce n est pas parce que les besoins du Timor oriental ne font plus la première page des journaux qu ils ont disparu. De même, l engagement soutenu et continu de la communauté internationale demeure nécessaire même s il se manifeste dans le domaine plus traditionnel du commerce, des politiques économiques, de l investissement et des fonctions judiciaires. C est grâce au personnel de l ATNUTO et à la population du Timor oriental que la conversation porte maintenant sur ces activités quotidiennes et non plus sur les crises que nous cherchions à résoudre il y a quelques mois à peine.

Une fois de plus, je félicite l ONU de ses efforts.

M. Teixeira da Silva (France) : Ma délégation se joint aux deux précédentes pour remercier M. Annabi de son exposé et marquer aussi que nous sommes tout à fait conscients de l ampleur et de la difficulté de la

tâche à laquelle l Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) est confrontée. Les progrès qui sont indéniables mais qui peuvent paraître lents, s expliquent évidemment par l état dans lequel se trouvait le Timor oriental et aussi par la difficulté de mobiliser des ressources humaines et financières, surtout que après les événements tragiques de l année dernière, le Timor oriental ne fait plus les premières pages des journaux ni des news networks . C est bien parce que ça veut dire qu il n y a pas de drame mais l inconvénient aussi c est que l attention et l intérêt international ont pu retomber.

J'aurais deux séries de remarques et de questions à faire à M. Annabi en complément de celles qui ont déjà été faites par les deux précédents intervenants, d'abord dans le domaine de la sécurité. M. Annabi a parlé d une criminalité qui est restée importante. S'agit-il d une criminalité de droit commun, d une délinquance économique ou bien y-a-t-il encore des actions qui auraient une motivation politique, éventuellement commises par des éléments isolés ou plus ou moins organisés des milices anti-indépendantistes?

La deuxième question dans le domaine de la sécurité concerne la division des tâches entre l armée et la police de l ATNUTO. C est un problème auquel on est confronté dans d autres opérations: je pense notamment au Kosovo ou dans certaines situations de stabilisation de situation: la frontière peut paraître floue, difficile à tracer entre ce qui relève des éléments de police internationale et ce qui relève des unités militaires.

À propos des incidents qui se produisent, j ai entendu M. Annabi parler de l'intervention de la police. Quelle est la tâche particulière des troupes militaires qui composent l ATNUTO et y-a-t-il un critère clair de répartition, de division des tâches entre les éléments de police internationale et les unités proprement militaires? Toute précision à ce sujet serait très bienvenue et nous notons que l'ATNUTO a pris la décision de réduire de 500 hommes d'ici le mois d octobre les contingents militaires. Il nous semble que c'est quelque chose qui va dans la bonne direction. Est-ce qu'il y a, au-delà du mois d'octobre, d'autres plans pour réduire cette composante militaire ou bien estime-t-on qu'il est nécessaire de ne pas aller trop vite au regard de la situation? Mais, pour apprécier cela, il faut avoir une vision assez nette de la division des tâches entre unités de police et unités militaires.

Et dernier point à ce sujet : M. Annabi pourrait-il donner plus d'informations sur la formation de la police locale puisque l'objectif est effectivement qu'une police locale prenne la relève des unités de police internationales?

La deuxième remarque – pour compléter la question qu a posée l'Ambassadeur Eldon à propos de l'abondement des fonds fiduciaires de l ATNUTO et de la Banque mondiale. Il y a un troisième pilier qu il ne faut pas oublier: c est le budget des opérations de maintien de la paix, le budget spécial de l ATNUTO et toute indication sur l état des contributions et sur la différence qu'il y a entre le budget nécessaire et les contributions serait nécessaire, parce qu'après tout cette mission doit d'abord aussi fonctionner. Est-ce que l état actuel des versements ne représente pas un obstacle au bon fonctionnement de cette mission?

M. Vámos-Goldman (Canada) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé et remercier M. Annabi de son exposé.

Tout d'abord, je voudrais présenter les condoléances du Canada pour les victimes des récentes inondations au Timor oriental et occidental et féliciter les organismes d'assistance, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le Gouvernement indonésien des efforts qu ils ont déployés en commun.

En ce qui concerne les réfugiés, nous sommes encouragés par la décision prise par le Gouvernement indonésien de prévoir une période de transition allant au-delà de l'échéance du 31 mars 2000 pour le retour des réfugiés est-timorais se trouvant au Timor occidental. Le Canada estime que le retour rapide et volontaire de ces réfugiés ou leur installation permanente en Indonésie est nécessaire pour leur propre sécurité et pour garantir la stabilité aussi bien au Timor oriental qu'au Timor occidental.

Bien que les réfugiés continuent de s'inscrire pour revenir au Timor oriental, nous sommes préoccupés par la lenteur de ce processus imputable à la précarité des services et des infrastructures de base dans les communautés où se trouvent des rapatriés, à la question non résolue des pensions dues aux anciens fonctionnaires est-timorais et à la présence persistante des milices et aux campagnes de désinformation qu'elles mènent dans les camps situés au Timor occidental.

Nous nous félicitons de la création récente par le Gouvernement indonésien d'un groupe d'experts chargé d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme avancées par la Commission indonésienne d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Timor oriental et les rapports de l'ONU. Il est nécessaire que les conclusions de ces rapports fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites de la part d'organismes judiciaires indépendants et impartiaux, en conformité avec les normes juridiques internationales. Et il est tout aussi important que les responsables des atrocités commises au Timor oriental soient tenus de répondre de leurs actes. À cet égard, nous nous félicitons de la signature récente du mémorandum d'accord entre l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien, qui prévoit une assistance mutuelle pour la conduite des enquêtes sur les violations des droits de l'homme.

Enfin, tout comme les orateurs précédents, je tiens à souligner les progrès accomplis par l'ATNUTO à ce jour en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain. Le Canada appuie la stratégie suivie par l'ATNUTO qui consiste à tenir des consultations avec les Timorais de l'Est et à les associer étroitement à la reconstruction et à l'administration du territoire. Aussi, nous sommes encouragés par la décision récemment prise de créer des conseils consultatifs de district réunissant des représentants de la société civile et de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental au niveau local.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie chaleureusement d'avoir organisé cette séance d'information publique sur le Timor oriental. Nous remercions M. Annabi de son exposé très complet sur l'évolution récente de la situation dans ce pays. Il apparaît clairement que depuis son exposé précédent, nous avons fait du chemin, ce qui nous donne des motifs de satisfaction. Je voudrais donc pour commencer exprimer la profonde gratitude de ma délégation à l'équipe des Nations Unies au Timor oriental qui est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Ma délégation avait en fait pensé qu'il lui serait possible cette fois-ci de venir en personne pour nous rendre compte de la situation.

En ce qui concerne le retour des réfugiés, selon des indications récentes, depuis le début du mois de mai, le nombre des réfugiés rentrant au Timor oriental a brutalement chuté. Il est encore plus inquiétant de noter que la raison, apparemment, de ce déclin est le harcèlement dont font l'objet les réfugiés qui sont rentrés au Timor oriental. Nous tenons à rappeler que nous avons attaché une importance particulière à cette question dans toutes nos déclarations passées. Il est essentiel de veiller à ce que le processus d'installation des réfugiés se déroule de façon régulière pour susciter leur confiance et également pour apporter une contribution positive à la question de la réconciliation nationale. Aucun effort ne doit être épargné pour encourager les réfugiés à rentrer et cela doit se faire sur la base de progrès réels sur le terrain dans les domaines qui suscitent leurs inquiétudes.

Dans le cadre des efforts qui sont faits pour encourager des éléments isolés des milices à se démobiliser, nous nous félicitons de l'initiative prise par le Gouvernement indonésien qui a demandé à ces soldats soit de se rallier à ses programmes de réinstallation soit de donner leur démission et de rentrer au Timor oriental. Le fait d'avoir mis ces fauteurs de troubles devant ce choix très clair est une attitude très positive qui devrait grandement faciliter la tâche de l'ONU.

En ce qui concerne l'administration civile et judiciaire, nous notons avec satisfaction les indices récents d'une administration effective. L'ouverture du campus pour la fonction publique et le début de cours de formation pour l'administration publique est-timoraise sont des progrès très importants et nous saluons les efforts de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) à cet égard. Nous sommes convaincus que la directive récemment adoptée en vue d'ouvrir des bureaux pour la représentation de gouvernements étrangers offrira des possibilités pour accroître l'interaction avec la communauté internationale et pour faciliter la communication et la compréhension de la situation sur le terrain au Timor oriental. Nous sommes heureux de noter que l'Administration a commencé à percevoir des droits de douane, ce qui permettra d'améliorer la situation financière. Le premier examen public d'un cas de détention est également un signe positif qui indique que le système judiciaire commence à fonctionner.

Les graves inondations qui ont récemment eu lieu au Timor occidental ont mis l'ATNUTO dans une situation difficile. Le Conseil a approuvé la recommandation du Secrétaire général selon laquelle l'ATNUTO doit répondre à la demande d'assistance du Gouvernement indonésien. Comme nous l'avions dit à cette époque, cette opération et le personnel qui y est attaché devraient être couverts par le mandat de l'ATNUTO.

Pour l'ATNUTO, cela marquera un nouveau progrès vers une coopération plus étroite avec le Gouvernement indonésien, si tel est leur souhait.

Nous nous félicitons des travaux préparatoires de la conférence des donateurs qui doit se tenir le mois prochain à Lisbonne, et nous sommes également encouragés de noter que les différents projets de création d'emplois contribuent à remédier au problème du chômage, comme M. Annabi l'a indiqué.

Enfin, le maintien de l'ordre public demeure un sujet persistant de préoccupation pour ma délégation car il a une incidence négative sur le retour des réfugiés et sur les possibilités de mettre en oeuvre des programmes de développement.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : D'emblée, je voudrais exprimer la satisfaction de ma délégation du fait que la tenue de séances d'information publiques régulières sur le Timor oriental fasse maintenant partie de la pratique habituelle du Conseil de sécurité. Nous estimons que cela est parfaitement justifié, compte tenu de la situation sur le terrain et de l'attention que la communauté internationale accorde à cette question.

Notre évaluation de la situation au Timor oriental et de l'activité de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) concorde avec les analyses faites par les membres du Conseil. Pour gagner du temps, je ne répéterai pas ce qui a déjà été dit. Je voudrais seulement ajouter que, comme l'ensemble de la communauté internationale, nous avons suivi avec inquiétude l'apparition d'une situation d'urgence suite aux inondations qui ont eu lieu au Timor occidental. Nous exprimons nos condoléances pour les pertes en vie humaine et nous tenons à saluer l'ATNUTO pour l'aide qu'elle a apportée aux autorités indonésiennes afin de surmonter les conséquences de cette catastrophe naturelle.

L'activité des Nations Unies au Timor oriental constitue une mise à l'épreuve sérieuse de son efficacité et de sa capacité de résoudre toute une gamme de problèmes. Nous tenons à saluer les efforts précieux déployés par l'ATNUTO et à rendre hommage en particulier au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello.

M. Márisco (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à remercier M. Annabi des informations très complètes et utiles qu'il nous a fournies. C'est avec satisfaction que nous notons l'évolution positive de la situation au Timor oriental, notamment en ce qui concerne la sécurité. Il convient de souligner que depuis le début du mois de mars, aucun incident n'a été signalé le long de la frontière et que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a réussi à établir de bonnes relations de coopération avec les autorités militaires indonésiennes. Il est également satisfaisant de constater qu'un nombre accru de responsables est-timorais participent au processus de prise de décisions concernant l'avenir du territoire. Nous pensons que cette initiative permettra de créer les conditions nécessaires pour le développement des institutions et des cadres politiques essentiels à la vie indépendante du Timor oriental.

Dans ce cadre, je voudrais à nouveau exprimer la reconnaissance et les remerciements de la République argentine pour les efforts excellents déployés par M. Sergio Vieira de Mello et par tout le personnel de l'ATNUTO. Nous tenons également à féliciter les autorités indonésiennes de leur attitude coopérative avec les Nations Unies. Un indicateur clair de cette attitude dévouée a été le processus judiciaire mis en place pour poursuivre les responsables des incidents violents déplorables de 1999. Nous sommes persuadés que cette tendance positive permettra également de régler le problème des réfugiés au Timor occidental.

En ce qui concerne la situation actuelle sur l'île de Timor, je voudrais exprimer la solidarité et la peine du peuple et du Gouvernement argentins à la suite des inondations graves qui sont survenues récemment. À cet égard, nous estimons que l'aide de l'ATNUTO et des organisations humanitaires internationales permettra d'alléger les souffrances des personnes touchées. Nous souhaitons également que l'aide des Nations Unies contribue à dissiper les préjugés et la désinformation qui semblent encore régner dans certains camps de réfugiés, pour faciliter ainsi le retour au Timor oriental des personnes qui s'y trouvent.

Enfin, je voudrais demander à M. Annabi de nous parler de l'évolution des pourparlers concernant l'avenir des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALANTIL), surtout compte tenu de la position des dirigeants du Timor oriental sur la création des forces armées pour le futur État indépendant.

M. Mohammad Kamal (Malaisie) (*parle en anglais*) : À l'instar des orateurs précédents, je voudrais remercier M. Hédi Annabi de l'exposé complet qu'il

nous a fait cette après-midi sur la situation actuelle au Timor oriental.

La Malaisie continue de croire que la mission de l'Organisation des Nations Unies au Timor oriental demeure très difficile. Nous reconnaissons la tâche redoutable à laquelle l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et la communauté internationale sont confrontées, ainsi que la frustration exacerbée, entre autres, par les attentes très élevées du peuple timorais. L'ATNUTO fait évidemment un travail excellent et nous l'appuyons. À cet égard, nous rendons hommage à M. Sergio Vieira de Mello et à son personnel pour le haut niveau de professionnalisme dont ils ont fait preuve en exécutant le mandat difficile qui leur a été assigné.

Nous notons les faits survenus récemment au Timor oriental, qui constituent la base du développement futur du pays. Parmi ces faits, il convient de citer la diffusion couronnée de succès de la première émission de la télévision de l'ATNUTO le 18 mai. Nous notons également que le projet de réglementation des médias audiovisuels a été présenté au sein du Conseil national consultatif le même jour. Nous nous félicitons également de la réouverture le mois dernier à Dili des services postaux du Timor oriental, qui fait partie de la reconstruction en cours au Timor oriental. Ces faits contribuent à donner un sens d'appropriation à la population du Timor oriental.

Nous tenons à remercier l'ATNUTO d'avoir réagi avec promptitude face à la récente situation d'urgence qu'a connue le Timor oriental à la suite des graves inondations qui s'y sont produites. Nous notons que l'ATNUTO a dépêché deux hélicoptères le 18 mai pour évacuer les victimes des inondations et pour acheminer l'aide humanitaire. À cet égard, nous soulignons la bonne volonté dont a fait preuve le Gouvernement indonésien dans le cadre de sa coopération avec les institutions des Nations Unies pour alléger la souffrance des réfugiés est-timorais et faciliter la coordination des efforts de secours à la suite des inondations survenues dans la province du Nusa Tenggara oriental.

Nous notons, en outre, que bien qu'il demeure encore quelques difficultés, nous nous réjouissons de ce que M. Annabi vient de dire, à savoir que la situation générale en matière de sécurité au Timor oriental est stable et que les activités des milices le long de la frontière ont baissé. Toutefois, nous demeurons préoccupés par les comptes rendus faisant état de la poursuite de la violence et de la criminalité, et nous estimons que cette situation est inadmissible. Nous tenons, tout particulièrement, à exprimer notre profonde préoccupation face aux informations faisant état d'actes de violence religieuse et de harcèlement à l'égard des minorités ethniques et religieuses au Timor oriental, dont M. Annabi vient de parler dans son exposé. Nous demandons à l'ATNUTO de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ces minorités. Nous demandons instamment aux dirigeants est-timorais d'empêcher de tels actes de violence et de harcèlement, et d'œuvrer assidûment en vue de la réconciliation nationale entre Timorais de l'Est et d'inculquer l'esprit de tolérance, de confiance et d'harmonie au sein de la population.

Nous sommes encouragés par la décision prise par l'ATNUTO, après les perturbations violentes survenues à Dili à la fin du mois d'avril, d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard des personnes transportant des objets qui pourraient servir d'armes. Nous tenons également à nous féliciter de la tenue à Jogjakarta d'une réunion de deux jours, les 24 et 25 mai, entre les représentants du Gouvernement indonésien et de l'ATNUTO pour discuter des questions concernant les déclarations des biens et la responsabilité légale, les archives et d'autres questions restant à régler après les négociations de la table ronde, telles que les pensions, les questions de frontières et la création d'une commission frontalière commune.

Nous notons les difficultés que pose la crise des réfugiés pour la population locale du point de vue de la surpopulation et de l'occupation des terres au Timor occidental. La Malaisie estime que le meilleur règlement de la crise des réfugiés doit inclure la possibilité de rapatriement. Nous nous félicitons de la décision du Gouvernement indonésien d'améliorer la distribution des rations alimentaires et des services vitaux dans les camps au Timor occidental. Nous tenons également à saluer l'ouverture, le 3 mai, de la première liaison terrestre entre le Timor oriental et l'Indonésie, ce qui est un autre pas positif vers la normalité.

Pour terminer, nous sommes convaincus que le Conseil doit continuer de suivre régulièrement l'évolution de la situation au Timor oriental et maintenir la tenue de séances d'information comme celle-ci, qui, de l'avis de ma délégation, permettra également à tous les Membres de cette Organisation d'être informés sur cette question très importante.

M. van Walsum (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons, nous aussi, remercier le Sous-Secrétaire général Annabi de son exposé très utile et instructif. Avant de faire des observations sur certains renseignements qu'ils nous a donnés aujourd'hui, j'aimerais une fois de plus exprimer la reconnaissance de ma délégation pour tout le travail que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO)a accompli dans des conditions très difficiles.

Je vais tout d'abord concentrer mon attention sur le Timor occidental. Ma délégation est préoccupée de voir que de nombreux milliers de réfugiés continuent d'y demeurer. J'ai quelques questions précises à poser, et je saurais gré à M. Annabi de bien vouloir me donner des réponses tout aussi précises, même si je comprends que cela ne sera pas toujours le cas. Ma première question porte sur le processus de recensement des réfugiés dans les camps du Timor occidental. Nous aimerions savoir comment cela se fait précisément. Est-ce qu'il s'agit simplement de compter les personnes, ou demande-t-on aux réfugiés d'où ils viennent au Timor oriental, est-ce qu'ils souhaitent rentrer et, dans l'affirmative, pourquoi ne l'ont-ils pas encore fait? La dernière question est d'une pertinence évidente.

Une autre question que je me pose est la suivante : quand ce processus d'inscription sera-t-il achevé, et quand ses résultats seront-ils disponibles?

Bon nombre des réfugiés restants étaient probablement pro-indonésiens. Le Secrétariat pourrait-il donner plus de détails sur les efforts déployés pour convaincre ces gens qu'ils peuvent rentrer chez eux en toute sécurité, et nous indiquer dans quelle mesure ces efforts donnent les résultats souhaités? Évidemment, cela nous amène à poser la question préalable de savoir ce qui est fait au Timor oriental pour garantir des conditions de réelle sécurité.

Les Pays-Bas sont très préoccupés par les informations selon lesquelles les activités des milices et les actes d'intimidation se poursuivent, surtout à Kupang, où la présence de Timorais de l'Est, de militaires indonésiens et de dirigeants des milices ramenés du Timor oriental est considérable. Apparemment, des membres du personnel des forces armées indonésiennes (TNI) n'ont toujours pas réintégrés les structures et le commandement militaire normaux, et demeurent dans les camps de réfugiés. Nous sommes convaincus que les autorités centrales de Jakarta essaient de maîtriser les milices, et nous sommes conscients des difficultés qu'elles peuvent éprouver à faire appliquer pleinement leurs instructions sur le terrain. Néanmoins, le Gouvernement indonésien doit intensifier ses efforts à cet égard. En rappelant à l'Indonésie ses responsabilités au Timor occidental, nous ne nous ingérons pas dans ses affaires internes.

Je voudrais réitérer l'essentiel du paragraphe 12 de la résolution 1292 (1999), qui a été adoptée il y a exactement sept mois aujourd'hui. À ce moment-là, le Conseil de sécurité a souligné qu'il appartient aux autorités indonésiennes de prendre des mesures immédiates et efficaces afin d'assurer le retour en toute sécurité au Timor oriental des réfugiés se trouvant au Timor occidental et ailleurs en Indonésie, la sécurité des réfugiés et le caractère civil et humanitaire des camps et établissements de réfugiés, en particulier en y mettant fin aux actes de violence et d'intimidation des milices. Tous ces éléments sont toujours valables aujourd'hui, à l'exception du mot « immédiates », qui a évidemment perdu son sens puisque la résolution a été adoptée il y a sept mois.

Pour ce qui est des éléments positifs, il est encourageant de constater que la coopération entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les TNI le long de la frontière s'accroît de façon satisfaisante. Toutefois, le Conseil devrait être prudent avant d'en conclure que la composante militaire de l'ATNUTO peut maintenant être réduite. Les Pays-Bas estiment que, dans le cadre du processus menant à une décision possible à ce sujet, un exposé séparé devrait être fait au Conseil sur la situation sur le plan militaire et de la sécurité au Timor oriental, notamment pour ce qui est des milices au Timor occidental. Sur la base de cet exposé, le Conseil pourrait ensuite déterminer les effectifs de la composante militaire de l'ATNUTO requis pour permettre à celle-ci d'exécuter la partie de son mandat qui a trait au maintien de la sécurité sur tout le territoire du Timor oriental.

Il s'agit d'une question importante pour ma délégation. En octobre, lorsque nous avons discuté du libellé de la résolution 1272 (1999), les Pays-Bas ont défendu avec vigueur l'expression « jusqu'à 8 950 hommes », comme l'avait recommandé le Secrétaire général. Le 27 avril, M. Annabi a informé les membres du Conseil de sécurité que l'ATNUTO étudiait alors la possibilité de réduire les effectifs de sa composante

militaire, et nous a promis que le résultat de cette étude serait porté à l'attention du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, nous n'avons rien entendu qui pourrait être considéré comme le résultat de cette étude. Nous avons au contraire été informés de la décision de réduire les effectifs de la composante militaire, qui passeront de 8 396 à 7 896 d'ici octobre prochain.

Nous nous attendions à une façon différente de procéder. Si les conditions pacifiques qui existent dans la partie orientale du Timor oriental permettent une certaine réduction des effectifs, la question du redéploiement aurait également pu être envisagée. De toute façon, ma délégation estime que le Conseil de sécurité devrait avoir la possibilité d'examiner l'ensemble de la situation sur le plan militaire et de la sécurité, et nous attendons un exposé précis, soit lors d'une autre réunion d'information publique ou de consultations plénières.

Nous attendons avec intérêt de recevoir l'étude d'experts indépendants sur la possibilité de créer une force de défense nationale au Timor oriental. Quand pouvons-nous espérer recevoir cette étude? Apparemment, la question de savoir s'il est approprié pour les Nations Unies de participer à la création d'une force militaire a été soulevée. Les Pays-Bas considèrent qu'il serait tout à fait approprié et conforme au mandat de l'ATNUTO, qui consiste à édifier la nation du Timor oriental, que les Nations Unies s'occupent également de la création d'une force militaire à des fins de légitime défense.

Bien entendu, l'aide d'experts de pays amis peut être sollicitée, y compris peut-être celle de certains pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et il ne faudra pas exclure d'emblée l'Indonésie. Nous sommes tout à fait conscients du caractère délicat de la situation, et il faudra bien sûr en tenir compte. Mais nous devons également prendre conscience que le Timor oriental indépendant créera éventuellement une force militaire. Il vaudrait mieux que cela se fasse à un moment et d'une façon qui permettent à la communauté internationale de s'assurer que la création de cette force, comme celle d'autres structures autochtones de sécurité au Timor oriental, soit conforme aux normes de contrôle civil, de responsabilité démocratique et de respect des normes internationales des droits de l'homme.

Une évaluation de la mesure dans laquelle ces structures de sécurité respectent ces normes pourrait faire partie des critères qui, selon M. Annabi, serviraient à déterminer si le Timor oriental est prêt pour l'indépendance. Les dirigeants du Timor oriental acceptent-ils pleinement ces critères? Le Secrétariat a-t-il l'intention de poursuivre la définition de ces critères?

Enfin, puisque j'ai mentionné la coopération militaire entre l'ATNUTO et les TNI, je voudrais également aborder la question de la coopération dans le domaine des droits de l'homme et des affaires juridiques sur la base du Mémorandum d'accord signé le 7 avril. Les Pays-Bas souhaiteraient vivement savoir comment cette coopération se concrétise dans les faits, en particulier en ce qui a trait aux enquêtes sur les violations des droits de l'homme et aux poursuites judiciaires. Récemment, le procureur général de l'Indonésie, M. Darusman, a déclaré que les premiers procès commenceraient peut-être dès ce mois-ci.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : À l'instar des orateurs précédents, je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de son exposé sur l'évolution de la situation au Timor oriental. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

Nous notons notamment qu'au cours des derniers mois, l'ATNUTO a concentré et redoublé ses efforts pour que le peuple du Timor oriental participe de plus en plus au processus de redressement et de reconstruction. Il s'agit, selon ma délégation, de la seule voie pour parvenir à la viabilité des institutions au Timor oriental, et assurer la capacité locale et la prise en main qui sont nécessaires. Nous nous félicitons en particulier de la récente ouverture du campus pour la fonction publique qui offrira des cours de formation et qui, en fait, abrite la Commission du service public. Nous suivrons de près les progrès dans la formation des agents de base et celle des cadres. L'ATNUTO doit également être félicitée pour avoir procédé rapidement à la création de services et de départements administratifs qui pourront à l'avenir servir de base aux institutions gouvernementales est-timoraises.

En même temps, ma délégation est convaincue qu'il faut faire en sorte que ces structures ne soient pas trop onéreuses pour le fonctionnement d'un Timor oriental indépendant. Après tout, il s'agit d'un petit pays avec moins d'un million d'habitants principalement employés dans le secteur de l'agriculture.

M. Annabi nous a dit que l'ordre public est plus ou moins rétabli. Néanmoins le rôle et l'efficacité de la composante de police civile de l'ATNUTO dans le maintien de cet ordre public et pour la création d'une force de police timoraise crédible, professionnelle et impartiale reste très important. Nous demandons donc instamment que le déploiement rapide et total de cette composante de la mission reçoive une attention particulière.

Ma délégation souhaite exprimer ses condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie lors des inondations récentes. Ces inondations, en effet, ont également touché les camps de réfugiés au Timor occidental, et au total environ 50 000 personnes. L'ATNUTO et les organismes d'aide humanitaire doivent être félicités pour leur réaction rapide face à la crise. Nous félicitons également le Gouvernement de l'Indonésie de sa réaction et nous prenons note de ses efforts pour la coordination de l'aide.

Le nombre de retours de réfugiés au Timor oriental s'élève maintenant à 161 000. Si le nombre de personnes qui rentrent est l'indication d'une confiance accrue pour ce qui est de la situation au Timor oriental, et que les craintes quant à la sécurité personnelle semblent s'estomper, il importe de créer les conditions d'un retour dans la paix et la sécurité si l'on veut que ceux qui sont encore dans les camps rentrent dans leurs foyers. Il s'agit là, selon nous, d'un facteur important dans le processus de reconstruction.

La situation de l'emploi au Timor oriental continue de préoccuper ma délégation. Nous notons que le programme de transition a fourni des emplois à nombre de personnes dans les 13 districts du Timor oriental, dans toute une gamme d'activités. Nous sommes encouragés que cette initiative ait créé des emplois mais nous continuons d'estimer que l'initiative d'emplois doit se concentrer sur le long terme. Les solutions immédiates finiront par créer des lacunes et des problèmes.

Ma délégation aimerait connaître l'état d'avancement du projet parrainé par la Banque mondiale qui envisage d'accorder des prêts aux entreprises est-timoraises afin de relancer l'économie locale. Comme la délégation du Royaume-Uni, nous aimerions aussi en savoir davantage au sujet du Fonds d'affectation spéciale pour le programme du Timor oriental, notamment dans le domaine de l'agriculture. Nous nous félicitons également du programme dans le secteur de la santé, qui fournira un appui aux services de santé intérimaires et qui permettre de redynamiser le système sanitaire et de mettre au point des politiques et des programmes appropriés.

Sur un autre sujet, nous continuons de croire que ceux qui sont responsables de violations flagrantes des droits de l'homme au Timor oriental doivent être traduits en justice. Compte tenu des informations fournies par M. Annabi, il est clair que l'ATNUTO doit poursuivre ses travaux d'enquêtes et de suivi sur les violations des droits de l'homme. Nous tenons également à remercier le Gouvernement de l'Indonésie pour l'esprit de coopération dont il a fait preuve envers l'ATNUTO. Nous espérons que la conférence des donateurs qui est prévue à Lisbonne du 20 au 23 juin 2000 permettra de dégager les fonds requis, et nous remercions les gouvernements qui ont déjà contribué au développement du Timor oriental.

Enfin, ma délégation reconnaît que les défis qui doivent être relevés au Timor oriental sont absolument énormes mais des progrès remarquables ont été réalisés en seulement quelques mois. Le processus qui s'y déroule est évolutif, et à la fin de ce processus un nouveau pays indépendant et viable pourra émerger. Nous continuerons donc d'appuyer les travaux de l'ATNUTO et de témoigner de notre solidarité avec le peuple du Timor oriental.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Je souhaite remercier M. Annabi de son exposé utile et riche en informations sur la situation au Timor oriental. Ma délégation apprécie les progrès constants enregistrés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) dans ses efforts portant sur l'administration, la reconstruction et la réhabilitation du Timor oriental.

Nous notons avec satisfaction que le Conseil consultatif national exécute ses fonctions. Nous serions reconnaissants à M. Annabi de nous dire comment évolue le processus de réconciliation nationale au sein de la population est-timoraise. Nous pensons qu'il s'agit là de l'un des éléments importants du processus de paix au Timor oriental.

En particulier, nous rendons hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. L'ouverture de l'école de la fonction publique est un événement très positif puisque cette école jouera un rôle vital dans la mise en œuvre des ressources humaines. Dans le même ordre d'idées, la création

de la première station de télévision au Timor oriental ainsi que l'ouverture du premier poste frontière entre le Timor oriental et l'Indonésie sont des faits très positifs. L'importance du rôle joué par les médias durant les opérations de maintien de la paix ne saurait être trop soulignée.

Le retour en toute sécurité des réfugiés du Timor occidental vers le Timor oriental demeure l'une des questions en suspens. Il est regrettable que les milices poursuivent leurs campagnes dans les camps de réfugiés au Timor occidental. Nous déplorons le grand nombre de victimes et les destructions massives causées par les inondations de grande ampleur qui continuent de ravager le Timor occidental. Il est malheureux qu'à ce moment critique une catastrophe naturelle vienne ajouter aux décès et aux déplacements à grande échelle. Nous exprimons notre profonde sympathie et sincères condoléances aux familles.

Nous félicitons l'ATNUTO des efforts déployés pour sauver et aider les victimes de ces inondations. Nous espérons que des ressources suffisantes seront disponibles pour venir à bout de la situation. Nous insistons en particulier sur l'importance de la conférence de Lisbonne le mois prochain.

M. Ben Mustapha (Tunisie) : Je me joins aux autres membres du Conseil pour remercier le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, pour son exposé exhaustif.

En dépit des efforts déployés par les autorités indonésiennes et de sa coopération avec les Nations Unies pour résoudre tous les problèmes relatifs à la question du retour des réfugiés, cette question reste une source de préoccupation et un élément d'instabilité dans cette région.

Les dernières inondations qui ont touché la partie sud-est du Timor occidental et qui ont fait une centaine de victimes parmi les réfugiés est-timorais, surtout des femmes et des enfants, ont montré la nécessité d'accélérer le retour des réfugiés et surtout, leur insertion dans la communauté est-timoraise et dans de bonnes conditions.

Nous nous félicitons des efforts et de la bonne coordination entre l'ATNUTO et le Gouvernement tunisien ainsi que les institutions spécialisées exerçant sur le terrain, ce qui a permis le relogement des réfugiés est-timorais sinistrés dans d'autres zones et l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous nous félicitons également de l'apaisement de la situation sécuritaire – ce qui est à même d'encourager la promotion des activités économiques qui influent positivement sur l'ordre public qui reste l'enjeu sensible et nécessite un suivi sur une base quotidienne.

Il importe également de souligner les efforts de l'ATNUTO et les réalisations qu'elle a accomplies dans le domaine de la création d'emplois pour pouvoir répondre aux demandes d'emploi croissantes. Il est important, à cet égard, d'arrêter une politique générale dans ce secteur qui permettra de faire participer les Timorais de l'Est à la création d'un environnement économique propice à la paix.

Nous estimons que l'aspect économique constitue l'une des grandes priorités auxquelles une attention particulière doit être accordée par la communauté internationale, les pays donateurs, ainsi que les institutions financières internationales. La période d'après conflit et ses exigences humanitaires et économiques requiert des efforts intenses pour que la paix puisse s'établir dans la durée. Nous accueillons favorablement la conférence des donateurs qui aura lieu en juin prochain à Lisbonne et qui permettra, nous l'espérons, de dégager des ressources financières supplémentaires très nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie et la reconstruction de l'infrastructure du pays.

Pour terminer, je voudrais réitérer les félicitations de ma délégation à l'ATNUTO pour tous les efforts qu'elle entreprend dans tous les domaines et ce malgré les difficultés sur le terrain.

M. Krokhmal (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le président, d'avoir convoqué cette réunion importante du Conseil de sécurité. Je remercie également M. Hédi Annabi de son exposé exhaustif et instructif sur les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et sur la situation au Timor oriental au cours du mois écoulé. La situation a été extrêmement difficile à la suite de l'urgence qu'ont entraînée les considérables inondations qu'a connues le pays. C'est avec le plus profond regret que ma délégation a appris qu'il y avait eu des pertes tragiques en vies humaines et de considérables destructions matérielles au Timor oriental et occidental. L'ATNUTO a répondu immédiatement et a aidé le Gouvernement indonésien dans ses efforts de secours. Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui participent à ces opérations.

La première question que je voudrais aborder a trait à la situation des réfugiés. Ma délégation note avec plaisir que le nombre total de personnes rapatriées au Timor oriental était supérieur à 160 000 à la fin du mois dernier. C'est en se basant sur le nombre de personnes qui ont décidé de retourner au Timor oriental que l'on peut mesurer les progrès qui ont été faits dans le sens d'un retour à la normale. Toutefois, nous sommes inquiets de constater que, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le rapatriement à partir du Timor occidental a baissé au cours des dernières semaines. Ceci est sans doute dû aux comptes rendus de plus en plus nombreux faisant état de harcèlement des rapatriés au Timor oriental. À cet égard, ma délégation souligne l'importance des efforts soutenus que déploient l'ATNUTO et d'autres institutions internationales pour faciliter le retour dans leurs lieux d'origine, en toute sécurité et dans la dignité, des quelque 125 000 réfugiés qui sont encore au Timor occidental. Il est évident que toutes ces personnes doivent avoir la possibilité de décider en toute liberté où elles désirent s'établir.

La plupart du temps, la reconstruction économique fait partie intégrante du maintien de la paix. À notre avis, les conditions économiques et sociales au Timor oriental nécessitent de toute évidence des mesures plus ciblées et nous sommes encouragés d'apprendre par M. Annabi que le Secrétariat oeuvre avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières afin d'accélérer la cadence des contributions reçues par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et celle des décaissements sur le terrain.

Le lancement d'un certain nombre de projets de relèvement a été mentionné. Toutefois, il est regrettable que les progrès accomplis à cet égard aient parfois été très lents. Certes, cette tâche est complexe et nécessite une contribution capitale de la part de tous les partenaires. Nous aimerions recevoir des informations sur l'accord conclu récemment avec la Banque mondiale sur une subvention qui permettrait de remettre en état le secteur de la santé. Selon nous, il faudrait accorder une attention prioritaire à ce projet.

La capacité du processus politique tout entier au Timor oriental sera extrêmement limitée tant que la population locale ne jouera pas de rôle aux différents niveaux gouvernementaux. Nous estimons que l'ATNUTO agit en tenant compte de cette perspective. Il y a eu de nombreux exemples de coopération réussie au niveau local entre les Timorais de l'Est et la présence internationale au Timor oriental depuis la création des conseils consultatifs de district. L'Ukraine se rend parfaitement compte du travail important que l'Administration continue d'accomplir pour développer le secteur privé tout en mettant en place la fonction publique. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'ouverture de l'école de la fonction publique.

En ce qui concerne la sécurité, l'application du Mémorandum d'accord sur la sécurité, le passage des frontières, le passage des réfugiés et l'octroi d'une aide humanitaire le long de la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental semble être à la hauteur des espérances de la communauté internationale. Le nombre d'incidents graves a considérablement baissé, selon l'exposé et la situation en matière de sécurité est généralement stable. Toutefois, certaines questions restent en suspens. Dans ce contexte, je voudrais tout particulièrement souligner le rôle important joué par la composante police civile de l'ATNUTO. La tâche fondamentale de la police civile qui consiste à assurer la sécurité dans le pays et, ainsi, l'ordre public au Timor oriental est essentielle pour que l'ATNUTO puisse accomplir son mandat. Nous aimerions que le Secrétariat nous donne des informations plus détaillées sur la situation récente en ce qui concerne la police est-timoraise.

La communauté internationale s'est beaucoup investie dans le processus de réconciliation et de reconstruction au Timor oriental. Mais une participation internationale plus intense encore continuera d'être nécessaire au Timor oriental et l'Ukraine maintiendra son engagement.

M. Keita (Mali) : Je voudrais tout d'abord exprimer au Secrétariat toute l'appréciation de ma délégation pour les informations fournies. Je voudrais également réitérer notre appui aux efforts que déploie le Secrétaire général dans le cadre de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

La réunion d'information sur le Timor oriental du 27 avril dernier nous a permis de constater l'évolution de la situation dans le pays, situation qui était globalement positive. Néanmoins, des questions telles que le retour des réfugiés, la sécurité frontalière, l'emploi et la reconstruction du pays étaient apparues comme étant les défis urgents de l'ATNUTO.

Le point d'information de ce jour sur les faits survenus depuis le 27 avril indique une fois de plus que

l'ATNUTO est dans la bonne voie et qu'elle s'est engagée dans un processus graduel. Au plan économique, ma délégation salue l'accroissement du nombre des entreprises privées qui atteint aujourd'hui le chiffre de 2000. Cet état de fait favorisera la baisse de la criminalité, conséquence du désoeuvrement. Au plan de la sécurité, nous saluons la mise en place d'une commission commune des frontières et encourageons l'ATNUTO à poursuivre la formation d'une police locale pour faire face à la criminalité persistante et maintenir l'ordre public.

Au plan politique, M. Annabi a évoqué tout à l'heure la création de partis politiques et le démarrage des activités politiques. Ma délégation souhaiterait de ce fait que M. Annabi l'éclaire davantage sur deux points : ce que pensent les Timorais de ces partis politiques et comment ils perçoivent l'indépendance en général. Nous pensons qu'il n'est pas superflu de mener des campagnes de sensibilisation à l'intention de la population afin d'éviter les passions ou violences liées à ce genre d'événement.

L'ATNUTO arrive à une croisée des chemins. Outre la reconstruction, la sécurisation et la stabilisation du Timor oriental, elle devrait s'apprêter à s'engager résolument dans le processus de mise en place des différentes institutions prévues afin de mettre le pays sur la voie de l'indépendance. L'implication du peuple timorais devrait à ce stade être déterminante.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Comme les autres membres, nous sommes également reconnaissants au Sous-Secrétaire général, M. Annabi, pour son exposé. La délégation chinoise est soulagée d'apprendre que la situation au Timor oriental demeure stable. Nous tenons également à rendre tout particulièrement hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, et à son équipe pour l'énorme travail qu'ils ont accompli dans des conditions difficiles.

L'Ambassadeur de la Chine en Indonésie s'est récemment rendu au Timor oriental. Il semble que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) ait enregistré des progrès tangibles dans certains domaines tels que le maintien de l'ordre public, la promulgation de lois, la reconstruction des habitations et des infrastructures, la création d'emplois et pour ce qui est de la formation et du renforcement des capacités. Nous appuyons les travaux réalisés dans ces domaines.

Le problème le plus urgent qui se pose actuellement au Timor oriental est la situation préoccupante du chômage. La persistance de ce problème aura des incidences négatives sur la sécurité en général. Nous espérons que l'ATNUTO redoublera d'efforts pour créer des possibilités d'emploi.

Le peuple est-timorais fonde de grands espoirs sur les Nations Unies. Lorsque ces attentes ne sont pas satisfaites, il est compréhensible qu'il commence à perdre patience. Les Nations Unies ne sauraient demeurer indifférentes à la frustration et la déception ressenties par le peuple est-timorais. Il est nécessaire que l'ATNUTO prenne des mesures pour permettre à un nombre accru de Timorais de participer plus rapidement aux efforts de transition afin qu'ils puissent apprendre à diriger leur propre pays.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil. Je vais à présent donner la parole à M. Annabi pour qu'il réponde aux questions qui ont été posées.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil m'ont posé de nombreuses questions et je vais m'efforcer d'y répondre du mieux que je peux. Je vous prie de m'excuser si je ne réponds pas de façon aussi détaillée que le souhaiteraient certaines délégations. C'est mon troisième exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui et il ne m'est pas toujours facile de connaître tous les détails de chacune des opérations au jour le jour.

On m'a demandé quelle était la situation en ce qui concerne le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU. Le montant des contributions à ce Fonds s'élève aujourd'hui à 28,6 millions de dollars. Au total, sur ces 28,6 millions, 14,1 millions ont été soit dépensés, c'est-à-dire décaissés, soit affectés à différentes activités prioritaires, notamment la reconstruction de bâtiments publics, ce qui est évidemment un impératif compte tenu de l'ampleur des destructions qui ont eu lieu à la suite de la consultation organisée l'année dernière.

En ce qui concerne la situation du Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale, ce Fonds a reçu en tout et pour tout 38,4 millions de dollars sur les 147 millions qui avaient été promis lors de la conférence de Tokyo à la fin de l'année dernière. Le niveau des dépenses reste peu élevé, soit 2 millions de dollars

à l'heure actuelle, mais maintenant que la Banque a achevé les procédures générales en vue du lancement de certains des projets prévus, nous espérons que les décaissements augmenteront assez rapidement dans les semaines et mois à venir. En fait, plusieurs accords avec la Banque mondiale représentant un montant total de 30 à 40 millions de dollars sont sur le point d'être conclus dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'éducation, où des projets spécifiques ont été identifiés. En outre, nous croyons comprendre que des projets qui doivent être financés grâce au premier versement de 29,8 millions de dollars effectué au titre du projet d'infrastructure de la Banque mondiale, qui a été conclu en mars dernier avec la Banque asiatique de développement, sont en cours et que les premiers contrats de reconstruction d'urgence des routes qui s'élèvent à quelque 4,5 millions de dollars, seront conclus en juin prochain.

Enfin, toujours sur cette même question, nous espérons que la réunion des donateurs qui aura lieu à Lisbonne le mois prochain, nous donnera l'occasion de faire le point de la situation pour ce qui est de la mise en oeuvre de ces projets de relèvement et de reconstruction et pour envisager les prochaines mesures qu'il sera nécessaire de prendre. Je tiens également à assurer les membres du Conseil que nous avons fait de notre mieux ici pour essayer d'alléger les lourdeurs bureaucratiques afin de faciliter les décaissements. En fait, le Contrôleur a autorisé la Banque mondiale à emprunter de l'argent au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en attendant d'avoir finalisé ses propres procédures pour la mise en oeuvre des projets qui devaient être financés par son propre Fonds d'affectation spéciale.

La deuxième question importante qui a été soulevée aujourd'hui concerne la question des jalons posés sur la voie de l'indépendance et la vision à plus long terme de l'ATNUTO à cet égard.

J'avais mentionné dans mon exposé, le mois dernier, quelques-uns des repères qui avaient été identifiés et sur lesquels les consultations se poursuivent avec les Timorais de l'Est. Je crois qu'il est important de comprendre que la mise en œuvre de ces repères concerne des questions qui sont très importantes pour les Timorais de l'Est. Certains ont des points de vue fermes sur certaines de ces questions et il nous faut, bien entendu, respecter leurs points de vue de façon que, lorsque nous ferons une présentation plus détaillée de ces repères, nous le fassions avec leur appui et leur coopération.

M. Sergio Vieira de Mello sera probablement en mesure de venir à New York après la réunion des donateurs de Lisbonne, le mois prochain. Je pense que nous, et lui en particulier, aurons davantage à dire sur ce sujet à ce moment-là. Mais une fois de plus, je dis que ces questions ne peuvent pas être réglées de manière indépendante par l'ATNUTO et nous devons travailler avec les Timorais et respecter leurs points de vue. Je pense qu'à cet égard une occasion importante est offerte par le congrès du Conseil national de la résistance timoraise, qui est prévu pour le mois d'août et qui, je pense et j'espère, aidera les Timorais à mieux arrêter leur position à cet égard.

La question suivante a trait à la situation en matière de sécurité au Timor oriental et au niveau de la criminalité. La question était de savoir si cette criminalité est liée à la situation économique et aux perturbations sociales qu'a connues le Timor oriental ou si elle a un caractère politique. Je pense que cela est essentiellement dû à la situation économique, à un niveau de chômage extrêmement élevé, qui était de près de 80 % lors de la création de l'ATNUTO, et à l'ampleur des très graves perturbations sociales que les événements de septembre dernier ont causées dans le pays.

On m'a également posé une question à propos de la division du travail entre la composante militaire de l'ATNUTO et la composante de la police civile. La division est la même que ce que nous avons à d'autres endroits où nous sommes présents. La police est responsable du maintien de l'ordre public et, dans le cas du Timor oriental tout comme dans celui du Kosovo, nous avons reçu des responsabilités directes en matière de maintien de l'ordre. En même temps, la composante militaire fournit et assure le climat de sécurité plus large dans lequel la composante civile peut exercer ses fonctions. La composante militaire peut, bien entendu, être appelée à appuyer la police dans des cas où la police ne serait pas en mesure de faire face à la situation. C'est le même dispositif que nous avons au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine et que nous avons eu dans d'autres opérations de maintien de la paix.

Des questions ont également été posées à propos de la réduction de la composante militaire de l'ATNUTO. Comme je l'ai indiqué, l'ATNUTO se propose de procéder à une réduction initiale de quelque 500 hommes d'ici au mois d'octobre, qui seraient reti-

rés du secteur oriental du Timor oriental, qui est relativement calme. Ceci s'inscrit, bien entendu, dans un programme beaucoup plus large, un plan plus large qui, si la situation en matière de sécurité demeurait stable, entraînerait d'autres réductions vers le mois d'avril prochain. L'on pense qu'à ce moment-là il pourrait y avoir une réduction totale de 50 % des troupes dans le Secteur Est d'ici au mois avril et une nouvelle réduction vers l'été 2001. Mais tout cela repose sur l'hypothèse d'une situation stable sur le plan de la sécurité.

L'ATNUTO continuera d'examiner la situation et de proposer de nouvelles réductions et d'y procéder dans d'autres secteurs si elle estime que cela est possible. Nous ne pensons pas pouvoir microgérer ou diriger la situation à partir d'ici. Nous pensons que la force qui se trouve sur le terrain doit avoir une marge d'autonomie et de manœuvre raisonnable pour proposer les réductions supplémentaires nécessaires en temps utile.

Une autre question a été posée sur les efforts que déploie actuellement l'ATNUTO pour former la police timoraise locale. Il s'agit, bien entendu, d'une des principales tâches de la composante de police de l'ATNUTO, la première étant d'assurer le maintien de l'ordre public et la deuxième étant de mettre en place une police est-timoraise capable de remplacer l'ATNUTO, le moment venu. L'académie de police du Timor oriental, et je crois en avoir parlé le mois dernier, a été inaugurée le 27 mars et la première promotion doit recevoir ses diplômes le 1er juin, donc le processus de formation des futures forces de police est-timoraises se poursuit. Les projets actuels prévoient qu'au total 3000 Timorais de l'Est auront été formés et sortiront de l'académie de police d'ici à la fin de l'année prochaine. Entre-temps, l'ATNUTO travaille également avec ce qu'on appelle le « groupe d'assistance à la police », qui est composé d'anciens officiers de police est-timorais qui aident l'ATNUTO, après avoir suivi une nouvelle formation le cas échéant.

Une question a également été posée à propos de l'état actuel des versements des contributions mises en recouvrement au budget de l'ATNUTO. Je dois avouer que je n'ai pas ces chiffres à portée de main. Le contrôleur publie un document mensuel, qui donne des informations détaillées sur l'état des comptes de chaque opération de maintien de la paix, et qui peut facilement être consulté. Ce que je peux dire c'est, bien entendu, que les retards accusés dans le versement des contributions mises en recouvrement font qu'il nous est difficile de rembourser à temps les pays fournisseurs de contingents. Cela a constitué ces dernières années un problème redoutable car, si je puis dire, les pays fournisseurs de contingents sont doublement punis : ils vont sur le terrain et prennent les risques que certaines de ces opérations connaissent, et en même temps ils ne sont pas remboursés à temps. Je ne peux donc qu'exprimer l'espoir que le budget de l'ATNUTO est alimenté, mais il nous faudra consulter ce rapport mensuel.

On m'a également demandé de fournir des renseignements sur les consultations et les discussions en cours entre l'ATNUTO et le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) concernant l'avenir des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (Falintil). J'ai mentionné le mois dernier que les Timorais de l'Est avaient indiqué clairement qu'ils souhaitaient avoir une force de sécurité au Timor oriental qui ne ferait pas partie de la police et ne serait pas une force de type gendarmerie. Xanana Gusmão a écrit à ce sujet au Secrétaire général, et celui-ci lui a donné l'assurance que l'Organisation des Nations Unies respecterait la décision que les Timorais de l'Est prendront quant à la meilleure façon de garantir la sécurité du pays lorsqu'il deviendra indépendant. En d'autres termes, nous avons reconnu qu'un Timor oriental indépendant aura le droit souverain de créer une force de sécurité. En même temps, il importe qu'avant la création d'une telle force, ses structures soient définies conformément aux principes de contrôle civil, de responsabilité démocratique et de recrutement universel, ainsi qu'aux normes internationales des droits de l'homme.

Nous estimons également qu'une décision quant au moment choisi et au processus liés à l'établissement d'une telle force devrait être prise en tenant pleinement compte des résultats de l'étude qui sera entreprise par le Kings College de Londres. Cet établissement a offert de mener une étude sur les options possibles à cet égard, et les Timorais de l'Est ont accueilli favorablement cette initiative. L'étude sera menée par une équipe multinationale. Elle devrait durer environ six semaines et doit commencer très bientôt. Nous avons convenu avec les Timorais que, sur cette base, les diverses options seraient considérées et feraient l'objet de discussions. Le Secrétaire général a, bien sûr, attiré leur attention sur le fait que la décision d'établir une force de sécurité aurait des implications importantes à

long terme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et que ces implications doivent être examinées dans le contexte de la sécurité régionale, du cadre constitutionnel futur et des conséquences possibles sur la situation économique du pays. Voilà où en sont les choses sur cette question.

En ce qui concerne l'inscription des réfugiés qu'effectue actuellement le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le but de cet exercice est d'obtenir, de source fiable, le nombre exact de réfugiés, la composition des familles, leur occupation ou ancienne occupation, et leur lieu d'origine au Timor oriental. Nous aurons ainsi une base de données qui sera utilisée pour fournir une assistance, ainsi que pour trouver et promouvoir des solutions durables, qui sont, évidemment, soit le rapatriement volontaire, soit la réinstallation au Timor occidental ou dans d'autres régions de l'Indonésie.

À la question de savoir si le HCR s'efforcera d'établir les vœux des Timorais de l'Est, je réponds oui. Le HCR s'y emploiera si les circonstances le permettent. Mais nous ne devons pas oublier que les conditions de sécurité qui prévalent dans les camps, auxquelles j'ai fait allusion dans mon exposé et qui de toute évidence demeurent précaires, ne nous permettent pas toujours de le faire. Le HCR compte terminer le processus d'inscription d'ici la fin juin. Il poursuit ses efforts pour encourager le rapatriement volontaire d'une part, et il continue, d'autre part, à discuter avec le Gouvernement indonésien et d'autres organismes concernés, de la préparation d'un plan d'intégration locale pour ceux qui décideront de rester au Timor occidental. Selon mes collègues du HCR, ce plan devrait être prêt en juillet de cette année.

On m'a également demandé ce qui est fait au Timor oriental pour que les réfugiés puissent rentrer en toute sécurité. Cet aspect est évidemment réglé localement avec les représentants des Timorais, et avec les communautés locales. Nous faisons en sorte que des membres de la police de l'ATNUTO soient déployés dans ces régions et, évidemment, le HCR et l'ATNUTO assurent un suivi une fois que les réfugiés sont rentrés. Il y a eu quelques incidents lors desquels certains réfugiés ont été soupçonnés par la population locale, à tort ou à raison, d'appartenir à la milice ou d'avoir été actifs dans la milice. Cependant, dans l'ensemble, ce processus se déroule jusqu'à maintenant sans trop de difficultés.

On m'a aussi demandé où en était la réconciliation nationale et comment elle se déroule. De toute évidence, le Conseil consultatif national est la meilleure expression de la réconciliation nationale. Ce Conseil comprend, non seulement le CNRT, qui est lui-même un organisme qui regroupe plusieurs partis politiques, mais également des représentants des partis autonomistes. On se souviendra que trois sièges avaient été réservés aux partis autonomistes au Conseil consultatif national. Deux de ces sièges sont occupés. Le troisième est toujours libre parce que le parti concerné était quelque peu controversé, c'est le moins que l'on puisse dire, et les émotions dans certaines parties du Timor oriental sont toujours très vives après les événements tragiques de l'année dernière.

Une question a été posée sur le récent accord avec la Banque mondiale dans le domaine de la santé. Je dois vous avouer que je n'ai pas aujourd'hui d'informations détaillées sur ce point mais je peux affirmer au Conseil que pour ce qui est du secteur de la santé, environ 80 installations sanitaires sont ouvertes au Timor oriental dont 50 cliniques mobiles avec 838 agents de santé. L'autorité sanitaire intérimaire établie pour le Timor oriental dispose maintenant de 29 administrateurs timorais, 13 responsables de district et sept fonctionnaires internationaux. On envisage que chaque district disposera d'une organisation non gouvernementale principale dans le domaine de la santé qui travaillera avec ces districts et appliquera les programmes au nom de l'Administration de transition. Dans le même temps, Médecins sans frontières est présent dans de nombreux districts au Timor oriental et représente, parmi les organisations non gouvernementales la présence la plus importante sur le territoire.

Je pense avoir répondu aux principales questions qui ont été soulevées. Une fois de plus, je vous prie de m'excuser de n'avoir pas pu répondre de façon détaillée aux questions qui ont été posées.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Annabi de ses réponses très complètes et détaillées.

M. van Walsum (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annabi et je le prie de bien vouloir m'excuser de l'avoir assailli de questions aussi détaillées, sachant fort bien qu'il nous a présentés des informations tout au long de la journée. M. Annabi nous a, à présent donné d'autres informations sur les réductions actuellement envisagées dans la composante militaire de l'Administration transitoire des Nations Unies au

Timor oriental. Je souhaiterais seulement dire que manifestement nous apprécions d'avoir reçu ces informations mais, avant que l'une des décisions envisagées ne devienne définitive, ma délégation continue d'insister sur la tenue d'un débat approprié sur la situation militaire et sur le plan de la sécurité au Timor oriental, soit dans le cadre d'une séance publique du Conseil ou dans le cadre de consultations plénières.

Le Président (*parle en chinois*) : Je crois que le Président du mois de juin prendra note de la demande faite par le représentant des Pays-Bas.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les représentants qui m'ont adressées des aimables paroles au cours de leurs déclarations.

Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 18 heures.